



Domaine de Berlioz

Contrat de réservation

- o D'un chaton de compagnie – Chatterie Domaine de Berlioz

Vendeur	Acheteur
Chatterie Domaine de Berlioz Legros Harmony Rue de Huy 103, 4280 Hannut 0498/67.52.81 domainedeberlioz@gmail.com www.domainedeberlioz.com Agrégation DF20600019 Compte BE10 0636 1347 3404	Nom : Prénom : Adresse : Téléphone : Mail : N° d'indentification nationale :

Mme Legros réserve à la vente, à l'acheteur ci-dessus, qui s'engage à acheter le chat décrit ci-après.

Description du chaton		
Sexe :	☐ Mâle	☐ Femelle
Couleur du chaton :		
Nom d'élevage :	 Du Domaine de Berlioz	
Date de naissance :		
Puce électronique :	Puce n° à venir	
Mère :	☐ Dinah du Domaine de Berlioz ☐ Ughette des Bons Gros Géants ☐ Penny du Domaine de Ragnar ☐ Alice du Domaine de Berlioz ☐ Wendy Du Domaine de Berlioz ☐ Vaneloppé Du Do-Maine du Bois ☐ Yoshi Du Domaine de Berlioz ☐ Azumi Du Domaine de Berlioz ☐ Aïko Du Domaine de Berlioz	
Père :	☐ Thomas O'Malley ☐ Wilhelm Du Domaine de Berlioz ☐ Walter Du Domaine de Berlioz ☐	
Pédigrée :	☐ Pédigrée	☐ Pédigrée expérimental (RIA)

Paiement	
Prix du chaton :	 EUR TTC
Montant versé pour la réservation :	EUR
Moyen de payement :	☐ Espèces
	☐ Virement bancaire sur le compte IBAN BE10 0636 1347 3404

Le montant versé pour la réservation est considéré comme un acompte.

Ainsi si l'acheteur change d'avis et ne veut plus acheter ce chaton, il perd son acompte mais est aussi engagé pour la vente. Il s'expose ainsi à ce que le vendeur exige de sa part le paiement de dommages et intérêts.

Disponibilité	
Age actuel du chaton :	
Disponibilité :	☐ Immédiatement ☐ À partir du
Livraison avant le :	

Sauf disposition expressément prévue en sens contraire le chaton ne sera disponible pour l'acheteur qu'à l'âge de 4 mois et restera réservé jusqu'à ce qu'il ait 5 mois révolu.

Sans nouvelles de l'acheteur, passé la date de fin de période de livraison définie ci-dessus, le vendeur enverra un courrier recommandé avec accusé de réception à l'acheteur. Sans réponse à ce courrier sous 8 jours calendriers, il considèrera que l'acheteur s'est désisté, gardera l'acompte à titre de dédommagement et remettra le chaton en vente.

Si l'acheteur ne vient pas chercher le chaton au domicile du vendeur dans ce délai la vente sera annulée dans les mêmes termes qu'au paragraphe précédent.

Clause de réserve de propriété :

La vente n'est parfaite qu'après l'encaissement du montant total du chaton. Le chat reste la propriété du vendeur jusqu'à cet encaissement intégral du prix convenu.

Chat de compagnie

☐ Ce chat est destiné à la compagnie.

L'animal est donc stérilisé/castré Conformément aux obligations en la matière prescrites par l'Arrêté Royal du 3 août 2012 relatif au plan pluriannuel de stérilisation des chats domestiques.

L'acheteur est libre de présenter son animal en exposition, le vendeur ne pouvant toutefois pas assurer ni garantir les résultats de l'animal, qui sont liés à son évolution.

Vermifuge :	
Votre chaton sera vermifugé toutes les deux semaines depuis sa 4 ^e semaine.	
Les parents sont testés :	X PKD
	X PKDef
	X SMA
	X HCM
	X FIV, Felv

Vaccins :	
Le chaton sera vacciné (Primo vaccination + rappel)	X Typhus
	X Coryza
	X Leucose
	X Calicivirus
Le cas échéant, sur demande et aux frais de l'acheteur (supplément de 25€)	☐ Rage

Fait en doubles exemplaires à Hannut, chacune des parties recevant un exemplaire.

Date :

Le vendeur : Legros Harmony	L'acheteur : Mention « lu et approuvé » + signature
-----------------------------	--